ALEC du Pays de Saint-Brieuc
Rapport Moral 2024
Par le Président

L'ALEC du Pays de Saint-Brieuc au cœur de la transition

L'année 2024 a été charnière pour l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc. Elle a été marquée par des évolutions majeures dans notre structuration interne, nos partenariats et notre positionnement au sein des réseaux régionaux et nationaux.

Dans un contexte de transition énergétique accélérée et de montée en puissance des enjeux climatiques, notre rôle en tant qu'agence locale s'est affirmée : accompagner les collectivités, soutenir les ménages et structurer des réponses adaptées aux défis de notre territoire.

L'un des faits marquants de cette année a été la consolidation du partenariat avec le SDE 22. Un travail essentiel de clarification des rôles et de redéfinition de nos modalités d'action a permis d'instaurer une relation plus fluide et efficace au service de collectivités.

Nous avons également accueilli de nouvelles communes, notamment sur Leff Armor Communauté, preuve que nos missions répondent à un besoin croissant des territoires.

Par ailleurs, nous avons renforcé notre équipe avec de nouveaux recrutements qui viennent compléter notre expertise et notre capacité d'action. L'ALEC dispose aujourd'hui d'une équipe dynamique et compétente, capable de répondre aux attentes des collectivités et des citoyens.

L'ALEC ne travaille pas seule. Notre engagement au sein de Breizh ALEC et de FLAME s'est traduit par une participation active et une reconnaissance accrue de notre travail, ce qui renforce l'influence de notre territoire sur les politiques publiques en matière de transition énergétique.

Cet engagement nous permet aussi de gagner en visibilité auprès des instances nationales, comme l'ADEME ou la Banque des Territoires, et de valoriser les choix politiques historiques de nos collectivités.

En 2025, nous devrons poursuivre nos actions tout en intégrant une dimension renforcée d'adaptation au changement climatique. Si la transition énergétique est essentielle, il est tout aussi crucial d'accompagner nos collectivités pour anticiper les bouleversements climatiques et garantir une transition juste pour tous.

Nous continuerons à accompagner les collectivités et les ménages dans leur démarche de sobriété et de performance énergétique, tout en développant de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux émergents.

Enfin, nous devrons poursuivre le travail d'innovation et d'optimisation interne, afin d'être toujours plus efficaces dans nos missions et de garantir une réponse adaptée aux besoins du territoire.

L'ALEC du Pays de Saint-Brieuc est aujourd'hui un acteur reconnu et structurant de la transition énergétique et climatique. Cette reconnaissance est le fruit d'un engagement collectif : celui des élus, des partenaires, des financeurs et bien sûr de l'équipe qui œuvre au quotidien sur le terrain.

C'est dans cet esprit de coopération et d'engagement que nous abordons 2025, avec la volonté d'aller encore plus loin pour accompagner notre territoire dans les transformations à venir.

Jean-Marc LABBE

Président